

Proposition du Conseil administratif en vue du bouclage du compte de renouvellement/acquisition de mobilier et d'équipement de bureau, tranche 1999, d'un montant de 400 000 francs, voté par le Conseil municipal le 14 avril 1999 (proposition N° 417), sans demande de crédit complémentaire.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final d'un crédit d'acquisition terminé, dont la responsabilité incombe au Service des achats.

Rappel des éléments principaux de la proposition

La proposition portait sur l'acquisition ou du remplacement, dès la mise à disposition du crédit, d'un certain nombre de mobilier pour un montant voté de Fr. 317'016 ainsi que de machines de bureau et équipements de nettoyage pour un montant de Fr. 82'984.

Services concernés

La disponibilité du crédit extraordinaire voté par le Conseil municipal le 14.04.1999 a permis de doter les services, selon la proposition No. 417 du Conseil administratif.

Renouvellement/acquisition de mobilier pour les services suivants :

Direction des systèmes d'information
Office du personnel
Assurances
Gérance immobilière municipale
Taxe professionnelle communale
Service de l'énergie
Division de la voirie
Division art et culture
Conservatoire et jardin botaniques
Musée d'art et d'histoire
Bibliothèque d'art et d'archéologie
Cabinet des estampes
Musée de l'horlogerie
Musée d'ethnographie
Muséum d'histoire naturelle
Bibliothèques municipales
Bibliothèque publique et universitaire
Direction du Département des sports et de la sécurité
Service des sports
Service d'incendie et de secours
Service des agents de ville
Service des pompes funèbres et cimetières

Service social
Contrôle financier

*Renouvellement/acquisition de machines de bureau et d'équipements de nettoyage
Pour les services suivants :*

Archives
Office du personnel
Gérance immobilière
Direction du Département de l'aménagement, des constructions
Service administration et opérations foncières
Service des bâtiments
Division de la voirie
Musée d'art et d'histoire
Centre d'iconographie genevoise
Musée Ariana
Musée d'histoire des sciences
Musée de l'horlogerie
Muséum d'histoire naturelle
Direction du Département des sports et de la sécurité
Service des sports
Service d'incendie et de secours
Service des agents de ville
Délégation à la petite enfance
Service des espaces verts et de l'environnement
Service des pompes funèbres et cimetières

Le Conseil administratif vous propose donc de prendre connaissance de la situation financière finale du crédit concerné.

Boucllement de compte sans demande de crédit supplémentaire :

	VOTE	DEPENSE
PFQ 110.45.03 A46 9900501 IMMO 904 Crédit pour renouvellement/acquisition de mobilier. Proposition No. 417 votée par le Conseil municipal le 14.04.1999.	317'016.00	316'061.30
PFQ 110.45.03 A46 9900502 IMMO 905 Crédit pour renouvellement/acquisition de machines de bureau et d'équipements de nettoyage. Proposition No. 417 voté par le Conseil municipal le 14.04.1999.	82'984.00	58'447.85
Dépenses		<u>374'509.15</u>
Différence (non-dépendé)		25'490.85

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames, Messieurs, les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après.

PROJET D'ARRÊTE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. – Approuve le bouclage du compte de 400 000 francs destiné au renouvellement/acquisition de mobilier et d'équipements de bureau tranche 1999 (No. 417).